

MASTER PARCOURS DROIT DE LA CRÉATION ET NUMÉRIQUE

Master Droit de la propriété intellectuelle



La Master 2 Droit de la Création et du Numérique (DCN) est issu du premier diplôme en Propriété Intellectuelle et Droit du Numérique de France, créé dès 1989. Il est rattaché au département de droit privé de l'École de Droit de la Sorbonne (EDS).

Il s'inscrit désormais dans l'offre de formation de l'École de Droit de la Sorbonne (EDS) au titre des mentions droit de la propriété intellectuelle et droit du numérique.

Que ce soit les pratiques théoriques classiques ou les créations numériques (art numérique, multimédia, jeux vidéos, bases de données, sites web, intelligences artificielles), la création à l'ère numérique intéresse plusieurs branches du droit. L'émergence de nouvelles pratiques au sein de notre société pose diverses questions juridiques (régulation des contenus et des plateformes numériques, lutte contre la contrefaçon, protection des données personnelles, garantie de la liberté d'expression). Il est donc nécessaire pour les secteurs concernés de bénéficier de l'accompagnement de juristes spécialisés.

L'objectif de ce diplôme, au-delà de la transmission d'un savoir théorique approfondi, est donc de transmettre aux professionnels de demain tous les outils et méthodologies nécessaires pour cet exercice.

La dimension internationale de cette formation est essentielle. Certains séminaires sont ainsi dispensés en anglais, dans une approche de droit comparé, et des rencontres avec des professionnels internationaux sont programmées.

La vie du diplôme est rythmée par divers temps forts. Les étudiants ont la possibilité de participer à différents séminaires, de rencontrer des professionnels ou encore d'échanger avec des autorités publiques (CNNum, CNIL, CNCDH, CNPEN) et des entreprises prestigieuses du secteur.

Master Droit de la création et numérique

Infos pratiques

Composante : EDS - Département masters droit privé

Durée : 2 ans

Crédits ECTS : 120

Campus : Centre Panthéon

Membres de l'équipe pédagogique

Célia Zolynski

Responsable Pédagogique

 celia.zolynski@univ-paris1.fr

Contact administratif

Nadia ZAMOUM

Responsable de l'institut D2CI

Bureau 301 du Centre Panthéon

 M2-dcn-prive.eds@univ-paris1.fr

01.44.07.78.57

Présentation

Objectifs

A l'issue de la formation, les étudiants disposent de solides connaissances théoriques en droit de la propriété littéraire et artistique ainsi que dans les autres filières des activités numériques, d'une vision internationale des problématiques actuelles, et d'une expérience pratique avec une capacité d'appréhension d'un travail de recherche.

Organisation

Admission

Conditions d'admission

Comment postuler ?

- Je suis un étudiant **hors** de l'université Paris 1 ou bien je suis inscrit à Paris 1 mais hors mention droit du numérique et propriété intellectuelle du département des masters de droit privé : Je candidate via l'application e-candidat aux dates suivantes : **du 2 au 20 mai 2025**. *Les résultats sont communiqués durant le mois de juin 2024.*
- Je suis inscrit à l'université Paris 1 dans la mention propriété intellectuelle ou droit du numérique du département de droit privé : Je participe à la campagne des vœux **du 24 mars au jeudi 02 mai 2025 inclus**.

La mention propriété intellectuelle regroupe les diplômes suivants

- M1 Propriété intellectuelle parcours histoire de l'art
- M1 Propriété intellectuelle

La mention droit du numérique regroupe les diplômes suivants

- M1 Droit du numérique

Tarifs

Tout savoir sur [les montants des droits universitaires](#)

[N° RNCP : 38193](#)

MASTER - Droit de la propriété intellectuelle (fiche nationale)

Date d'enregistrement : 12/07/2021

Date d'échéance : 31/12/2028

Certificateur : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Pré-requis obligatoires

Étude sur dossier, l'étudiant doit être titulaire d'un master 1 en Droit du numérique, Propriété intellectuelle ou Droit privé.

Et après

Insertion professionnelle

Les débouchés sont nombreux :

- avocats dans des cabinets spécialisés ou des départements IP/IT,
- juristes d'entreprise, notamment dans les secteurs des médias, de l'économie numérique, des opérateurs de télécommunication, chaînes de télévision, stations de radios, éditeurs
- juristes dans des établissements à caractère culturel, des associations ou sociétés de gestion de droits,
- juristes auprès d'organismes publics, collectivités territoriales, ministères

Le master jouit en outre d'un important réseau d'anciens en raison de son âge (30 ans) et de sa réputation.

Certains anciens sont désormais directeurs juridiques des entreprises les plus importantes du secteur ou avocats responsables de l'IP/IT des plus grands cabinets mondiaux.

Programme

Organisation

Les enseignements se déroulent en suivant le calendrier universitaire.

Ils débutent généralement à partir de mi-septembre et jusqu'au 31 mars, afin de permettre un départ en stage au 1er avril. Ils se déroulent du lundi au vendredi.

Master 1ère année Droit de la propriété intellectuelle

Semestre 1 M1

UE1 PI S1	15 crédits	
Propriété industrielle		33h
1 matière à choisir		
Principes de la fiscalité des entreprises sans TD		33h
Procédure pénale		33h
1 matière à TD à choisir		
Droit judiciaire privé		49,5h
Régimes matrimoniaux	8 crédits	49,5h
UE2 PI S1	15 crédits	
Droit de la culture		33h
Droit international privé 1 avec TD		49,5h
Methodologie de la recherche & documentation juridique		9h
1 matière à choisir (non choisie dans l'UE1)		
Droit judiciaire privé sans TD		33h
Principes de la fiscalité des entreprises sans TD		33h
Procédure pénale		33h
Régimes matrimoniaux sans TD		33h

Semestre 2 M1

UE1 PI S2	15 crédits	
Langues vivantes S2	3 crédits	
Anglais juridique	3 crédits	
Autre langue		
Choix LV1 DDL S2	3 crédits	
Propriété littéraire et artistique		33h
1 matière à TD à choisir		
Droit des sûretés avec TD		49,5h

Entreprises en difficulté		49,5h
Successions		49,5h
UE2 PI S2	15 crédits	
Droit du numérique		33h
Droit international privé 2		49,5h
1 matière à choisir		
Arbitrage et MARD Sans TD		33h
Common law		33h
Droit des sûretés sans TD		33h
Droit pénal des affaires sans TD		33h
Entreprises en difficulté sans TD		33h
Procédures civiles d'exécution sans TD		33h
Projet personnel		15h
Successions sans TD		33h
Droit de la concurrence (pratique anticoncurrentielle et	3 crédits	33h

Master 2ème année Professionnel Droit de la création et numérique

Semestre 3 M2

UE d'application 1	8 crédits	
Contrat et propriété intellectuelle	4 crédits	10h
Procédures judiciaires, contentieux & propriété intellectuelle	4 crédits	20h
UE d'ouverture 1	11 crédits	
Anglais de spécialité	3 crédits	30h
Initiation technique (données, systèmes algorithmiques)	2 crédits	10h
Numérique et droit de la concurrence	3 crédits	15h
UE fondamentale 1	11 crédits	

Droit de l'intelligence artificielle	4 crédits	15h
Propriété intellectuelle et algorithmiques	7 crédits	30h

Semestre 4 M2

UE de professionnalisation	15 crédits	
Droit de la Presse	2 crédits	12h
Droit des données personnelles	4 crédits	20h
Libertés fondamentales, propriété intellectuelle et numérique	3 crédits	30h
Mémoire de recherche	5 crédits	
Numérique et pratique contractuelle spécialisée (contrats Stage 2 mois minimum	2 crédits	10h
UE fondamentale 2	9 crédits	
Propriété intellectuelle et services numériques	5 crédits	30h
Propriété littéraire et artistique appliquée	4 crédits	20h
UE internationale	6 crédits	
Droit américain des propriétés intellectuelles et du numériq	2 crédits	10h
Droit international de la propriété intellectuelle et du num	3 crédits	20h